

Déclaration sous serment sur la protection et le respect des droits de propriété intellectuelle qui touchent à la rédaction d'un ouvrage et à la cession des droits d'auteur

Je soussigné(e),, demeurant
.....rue....., CP.....
Ville....., possesseur de la carte d'identité/ du passeport
série....., no....., émis(e) par.....,
le....., CNP....., déclare et atteste sur l'honneur,
en conformité avec l'article 326 du Code Pénalⁱ sur le faux dans les
déclarations, que le travail
intitulé.....

.....
qui sera publié / réédité à la maison d'édition GALATI UNIVERSITY PRESS
de l'Université « Dunărea de Jos » de Galati, constitue une contribution
personnelle et originale.

Aucune partie de ce travail, sauf les citations, les graphiques, les tableaux
ou les extraits adaptés, avec la mention explicite de leur origine dans la
bibliographie, n'est empruntée à un autre ouvrage.

A la rédaction de cet ouvrage, je n'ai utilisé que les sources
bibliographiques mentionnées aux notes, aux références et à la
bibliographie donnée à la fin du document, en respectant la législation
roumaine et les conventions internationales sur les droits d'auteur.

Je suis l'auteur de cet ouvrage qui ne constitue pas un plagiat.

Je consens également à céder la totalité des droits d'auteur à la maison
d'édition Galati University Press et je m'engage à ne distribuer le texte
publié à aucune autre entité dans le but de le faire publier ou diffuser, sauf
sur l'accord exprès et écrit de la maison d'édition, gratuitement ou contre
paiement d'un montant.

Ville:

Date:

Signature:

ⁱ (La déclaration non conforme à la vérité faite à une personne comme celles prévues à l'article 175 ou à une unité dans laquelle la personne déroule son activité, dans le but de produire des effets juridiques, envers soi-même ou envers autrui, alors que, conformément à la loi ou aux circonstances, la déclaration faite sert à la production des dits effets, est sanctionnée par une peine de prison dont la durée peut varier de 3 mois à 2 ans ou par une amende - **Loi no. 286/2009 relative au Code pénal, publiée dans le Journal Officiel de la Roumaine, Première Partie, No. 510 du 24 juillet 2009**).